

„ Pierre ait été établi *supérieur des Apôtres*, si l'on prend le terme de *supérieur* dans sa signification étroite, c'est-à-dire, en tant qu'il signifieroit celui qui a l'*autorité & la direction* „ (tom. 1 , p. 59). J'en suis bien fâché, mais voici justement un passage bien exprès de St. Léon, qui me tombe entre les mains : *De toto mundo unus Petrus eligitur, qui & universarum gentium vocationi, & omnibus Apostolis, cunctisque ecclesiæ patribus præponatur, ut, quamvis in populo Dei, multi sacerdotes sint, multique pastores, omnes tamen propriè regat Petrus, quos principaliter regit & Christus* (S. Leo. Serm. 3. De Assumpt.).

„ Pierre seul dans le monde entier a été „ *préposé* sur la vocation des Gentils, sur „ tous les Apôtres, sur tous les Peres „ de l'Eglise ; en sorte que bien qu'il y ait „ plusieurs prêtres & plusieurs pasteurs parmi „ le peuple de Dieu, Pierre cependant les „ gouverne proprement tous, comme J. C. „ les gouverne principalement tous „. Cette petite omission de sa part, commence à me faire un peu suspecter son témoignage ; mais je ne lui pardonne pas, à lui, qui devoit du moins avoir lu le livre de la *Considération de St. Bernard*, puisqu'il en a extrait fidèlement tout ce qui y est dit des abus de la cour de Rome (lib. 2 , ch. 8), d'avoir oublié ce qu'il y avoit lu de la primauté de St. Pierre, & que l'auteur cite lui-même peu après (p. 67). *Cui non dico Episcoporum, sed etiam Apostolorum sic absolutè & indiscrète*